



Compte-rendu de la F3SCT du 26 février 2026

Elu.es présent.es :

CGT : Daniel BARBAR, Camille BORNE, Amine MARRAKCHI, Françoise MOREL-DEVILLE, Caroline YERMIA, Ludivine VAGNEUR

CFDT : Marie-Jeanne BARRIER, Aurélien GUERIN, Alexis LACROIX, David VASSALLUCCI

Pour l'administration / invités / experts :

- Emmanuel TRIZAC, Président
- Stéphane PAROLA, invité
- Cécile O'BRIEN, DGS
- Yasmina CHAMS, DRH invitée
- Guillaume LAFFITE conseiller préventions
- Autres invités VPE adjoint.es et cheffes de service : Nicolas BRISEBARRE, invité sur le point canicules et fortes chaleurs

Les faits marquants de cette F3SCT

- Adoption d'un plan canicule : avancée positive, mais absence de seuils de température internes et inégalités de traitement entre services à surveiller
- Extension du SSE sur le site Monod prévue pour 2026
- Avis unanime : dissociation impérative de la prévention des RPS et de la démarche QVCT
- Programme annuel de prévention adopté à l'unanimité : demande CGT d'intégrer explicitement les 6 facteurs de GOLAC
- Alerte solennelle de la CGT sur la dégradation généralisée des conditions de travail à l'ENS : burn-out, surcharges, situations de harcèlement, non-remplacement des départs, surcharge de travail
- Avis unanime sur la BDL : conditions de travail alarmantes (agressions, trafic, incivilités), plan d'action urgent exigé
- Deux visites de service votées : DRI et service Collections de la BDL

1. Approbation des PV

Pv approuvé et nous remercions la direction

2. Retour sur les travaux du GT « canicules – fortes chaleurs »

Nous remercions la direction.

La direction a présenté le plan canicule élaboré par le groupe de travail, articulé autour de plusieurs axes : désignation d'un·e référent·e canicule (conseiller·ère de prévention), veille météorologique quotidienne, identification des zones à risque et des espaces frais, déploiement d'équipements de rafraîchissement, et mise en place de procédures d'urgence. Des mesures spécifiques sont prévues pour les personnels aux métiers physiques (jardiniers·ères, logistique, maintenance) avec adaptation des horaires, ainsi que pour les périodes de concours sur le site Monod où des salles climatisées seront mobilisées. Un

volet patrimonial prévoit des travaux à court terme (films solaires, peinture réfléchissante) et à moyen terme (brises-soleils, climatisation centralisée, capteurs de température, végétalisation des façades).

Les élu·es CGT ont soulevé plusieurs points de vigilance. Sur les conditions de travail, le·la représentant·e du LIP a témoigné de situations alarmantes depuis des années, avec des bureaux dépassant 30°C dès avril, impactant fortement la productivité et la rétention des personnels. Nous avons demandé un calendrier précis pour les audits et les devis, ainsi que la mise en place d'un comité des usager·ères pour suivre les travaux. Nous avons également alerté sur l'absence de seuils de température internes déclencheurs de mesures concrètes — les alertes Météo France ne suffisent pas. Enfin, nous avons pointé le risque d'inégalités de traitement entre services faute de consignes harmonisées pour les encadrant·es sur le télétravail et les ASA, et relevé que la protection des étudiant·es en résidence reste insuffisamment traitée.

3. Lancement du SDIE

Nous remercions le service médical, notamment l'infirmière du travail qui est seule (malgré une demande et un vote des élu·es CGT pour recruter un·e autre infirmier·ière et répondre aux nombreuses demandes ; rappel les élus CFDT s'étaient abstenus sur ce recrutement pourtant essentiel) et le service de santé des étudiants.

L'ENS est accompagnée par l'Université de Lyon (compétences de la ComUE) depuis mi-décembre, pour l'aider à planifier sa stratégie immobilière sur le long terme. L'objectif est de produire un Schéma Pluriannuel de Stratégie Immobilière (SPSI) sur 5 ans, document désormais exigé lors des appels à projets et permettant de mobiliser des financements dans le cadre du Contrat Plan État/Région. Ce schéma n'avait pas été mis à jour depuis plusieurs années.

Les groupes de travail thématiques porteront sur le vieillissement du bâti, les conditions thermiques et énergétiques, la sécurité et l'adaptation aux usages. Les élu·es en F3SCT seront associé·es à ces groupes thématiques. Le pilotage sera assuré par le Codir, avec des groupes de travail prévus à partir de mi-avril, associant élu·es de la F3SCT, élu·es étudiant·es, représentant·es des services et partenaires institutionnels (dont le Crous).

4. Règlement de fonctionnement du SSE et modification de la composition du conseil de service (avis) et présentation des nouveaux locaux du centre de santé

La direction a présenté le projet de service validé en janvier 2024, désormais rattaché à la présidence. Le SSE, actuellement localisé sur le site Descartes, a vocation à s'étendre sur le site Monod avec la création de trois cabinets médicaux dont un paramédical, avec une ouverture prévue en septembre 2026. L'objectif est d'offrir des soins de premiers secours sur les deux sites et de pratiquer le tiers payant via une convention avec l'Assurance Maladie. Les prochaines étapes sont le dépôt du projet à l'ARS et un passage en CA à l'automne 2026.

Les élu·es CGT ont soulevé plusieurs points. Sur le fonctionnement du service, nous avons interrogé la direction sur les garanties de confidentialité médicale lors des réunions interdisciplinaires, ainsi que sur l'absence de dispositif de supervision clinique pour les professionnel·les exposé·es à des situations psychologiquement lourdes — une supervision extérieure serait pourtant indispensable pour prévenir les risques psychosociaux.

VOTE : pour à l'unanimité

Au-delà de ce point à l'ordre du jour, les élu·es CGT ont saisi cette instance pour lancer une alerte générale sur la dégradation des conditions de travail à l'ENS. Les élu·es CGT sont beaucoup sollicités sur des situations de dégradations des conditions de travail : burn-out, perspectives professionnelles réduites,

collègues en surcharge de travail, certain.es perçoivent des formes de harcèlements, d'humiliations, de non-respect de leur fiche de poste (certain.es se voient imposer de nouvelles missions alors qu'ils sont déjà en surcharge de travail) non remplacement et non anticipation des départs, non évaluation des charges de travail, absence de concertations...La CGT alerte solennellement la direction de ces dysfonctionnements qui impactent les conditions de travail et au-delà la santé des collègues

5. Présentation des OSM 2026

Les orientations stratégiques ministérielles 2026 fixent les priorités de prévention des risques professionnels pour les établissements d'enseignement supérieur et de recherche. Elles insistent cette année sur la structuration des instances de prévention (formations spécialisées, conseillers de prévention) et la mise à jour du document unique d'évaluation des risques (DUERP). La lutte contre les violences, harcèlements et discriminations est une priorité centrale, avec des dispositifs de signalement renforcés.

Les risques psychosociaux doivent être intégrés au DUERP et traités de façon participative. Une attention particulière est portée aux risques spécifiques des laboratoires (amiante, produits CMR, agents biologiques, OGM). La médecine de prévention doit se structurer en équipes pluridisciplinaires malgré les difficultés de recrutement. La santé des femmes au travail fait l'objet d'un volet dédié, incluant grossesse, ménopause et maladies invalidantes. La qualité de vie et des conditions de travail (QVCT) est promue comme démarche complémentaire à la prévention. Enfin, les établissements doivent renforcer la formation de tous les acteurs et garantir la continuité des dispositifs via des outils numériques et des adresses fonctionnelles.

6. Présentation du programme annuel de prévention 2026 et du plan de formation (avis)

La direction a présenté le programme annuel de prévention, construit à partir des livres de référence réglementaires. Parmi les points notables : la mise en place d'un groupe de travail sur le travail isolé, d'un comité de suivi des accidents du travail, et l'initiation d'une démarche PPMS (Plan Particulier de Mise en Sécurité). Le programme intègre également un accompagnement méthodologique des assistant·es de prévention sur les RPS, la prise en compte du genre dans l'évaluation des risques, la centralisation du suivi des équipements et installations techniques, des formations pour les encadrant·es et les AP (RPS, VSS, discriminations), ainsi qu'une réflexion sur les formations aux premiers secours.

Les élu·es CGT ont salué la prise en compte de leurs remontées, tout en demandant que les 6 facteurs de GOLAC soient explicitement repris comme tels dans le programme, notamment la participation aux décisions comme critère RPS à part entière.

La F3SCT a adopté à l'unanimité l'avis suivant :

« La F3SCT de l'ENS de Lyon rappelle qu'il est impératif de dissocier le rattachement de la prévention des risques psychosociaux à la démarche QVCT dans le plan de prévention annuel. La prévention des RPS relève d'une obligation légale de sécurité de l'employeur, distincte par nature d'une démarche QVCT qui s'inscrit dans une logique volontariste d'amélioration du bien-être au travail. Ce rattachement risque de faire glisser une obligation non dérogatoire et réglementaire vers une démarche de bonnes pratiques, affaiblissant les garanties dues aux agents.

La F3SCT recommande fortement que la prévention des RPS soit traitée de façon distincte de la QVCT, qu'elle soit explicitement ancrée dans le DUERP, et assortie de mesures concrètes avec des échéances identifiées. »

VOTE : pour à l'unanimité du programme de prévention et l'avis

7. Suivi des préconisations de la visite de la DMG

Les élu·es CGT ont constaté qu'un nombre important de préconisations n'ont pas été mises en œuvre ou reçoivent des réponses très approximatives. Si des améliorations ont été notées — passages en CDI au service logistique, recours à des prestataires pour des chantiers exceptionnels, travaux sanitaires — le tableau transmis ne permet pas de distinguer clairement ce qui a été réalisé de ce qui reste en attente.

Les élu·es ont soulevé la difficulté à tracer les décisions prises au fil de l'eau au sein du service : en l'absence de comptes rendus formalisés des réunions internes, il est impossible de vérifier les engagements pris. La direction a indiqué que les ajustements se font de manière collégiale et au fil des besoins, sans systématisation par écrit.

Les élu·es CGT ont également pointé l'insécurité générée par la planification tardive des congés au service courrier, et demandé qu'une rencontre soit organisée dans le cadre de la F3SCT, utile tant pour les personnels que pour une meilleure connaissance du travail réel par la direction. Ils·elles ont par ailleurs proposé que l'ENS s'engage à recruter en interne et à proposer des CDI aux travailleur·euses présent·es depuis plus de quatre ans.

La direction n'a pris aucun engagement sur ces points.

8. Point d'information sur le suivi des AT et signalements au registre SST

Vis à vis des remontées sur les registres, les élu·es ont alerté sur les conditions de travail à la BDL. Si les mesures sonométriques n'ont pas révélé de danger pour l'audition des personnels, le bruit génère un stress important au quotidien : il est impossible d'entendre les interlocuteur·rices au téléphone ou lors des inscriptions. Par ailleurs, une montée des signalements d'incivilités est constatée, sans réponse satisfaisante à ce jour.

La direction a reconnu la situation, évoquant une évolution des usages dans le quartier se répercutant sur la BDL, des pics de fréquentation à certaines périodes, et a mentionné un rendez-vous prévu en mars 2026 ainsi qu'un groupe de travail sur les lycéen·nes encore sans conclusions. La question de l'équilibre entre accueil des publics et sécurité, notamment via un contrôle d'accès, reste en réflexion.

La F3SCT a adopté à l'unanimité l'avis suivant :

« La F3SCT de l'ENS de Lyon avise de nouveau sur la dégradation persistante des conditions de travail des personnels de la BDL, et notamment des moniteurs et monitrices étudiant·es, exposé·es à des agressions verbales, des comportements menaçants, à la présence de trafic de stupéfiants dans les locaux et de vols à répétition.

Ces situations sont signalées depuis plusieurs mois (premières alertes remontent à juin 2025) sans réponse satisfaisante de la direction de l'ENS.

La F3SCT requiert que la direction engage de toute urgence une réflexion sur la sécurisation de ces espaces et la protection des agents et publics — incluant notamment l'évaluation d'un dispositif de contrôle d'accès — et qu'un plan d'action assorti d'échéances soit présenté à la prochaine séance de F3SCT. »

VOTE : pour à l'unanimité

9. Suivi des avis

Les élu·es CGT ont procédé à la vérification du suivi des avis émis lors des précédentes instances. Ce point a été traité.

10. Questions diverses

Bruits et incivilités à la BDL

Les élu·es CGT ont soulevé la question des conditions de travail à la BDL. Au-delà du bruit — dont les mesures sonométriques n'ont pas révélé de danger pour l'audition mais qui génère un stress réel au quotidien — c'est surtout la montée des incivilités et des situations menaçantes qui a été pointée. La direction a reconnu la situation et évoqué des pistes de réflexion (groupe de travail lycéen·nes, rendez-vous en mars 2026, réflexion sur le contrôle d'accès) sans qu'un plan d'action concret ne soit à ce jour arrêté.

La F3SCT a adopté à l'unanimité un avis de nouveau sur la dégradation persistante des conditions de travail des personnels de la BDL, requérant de la direction un plan d'action urgent assorti d'échéances, à présenter à la prochaine séance.

« La F3SCT de l'ENS de Lyon avise de nouveau sur la dégradation persistante des conditions de travail des personnels de la BDL, et notamment des moniteurs et monitrices étudiant·es, exposé·es à des agressions verbales, des comportements menaçants, à la présence de trafic de stupéfiants dans les locaux et de vols à répétition. Ces situations sont signalées depuis plusieurs mois (premières alertes remontent à Juin 2025) sans réponse satisfaisante de la direction de l'ENS. La F3SCT requiert que la direction engage de toute urgence une réflexion sur la sécurisation de ces espaces et la protection des agents et publics — incluant notamment l'évaluation d'un dispositif de contrôle d'accès — et qu'un plan d'action assorti d'échéances soit présenté à la prochaine séance de F3SCT »

VOTE de l'avis : pour à l'unanimité

Visites de services

La F3SCT a voté la réalisation de deux visites de service : l'une à la Direction des Relations Internationales (DRI), afin d'évaluer les conditions de travail suite à une modification de l'organigramme, et l'autre au service Collections de la BDL, dans le contexte des nombreuses alertes et signalements de nature organisationnelle.

Vos élu.es CGT de la FSSSCT